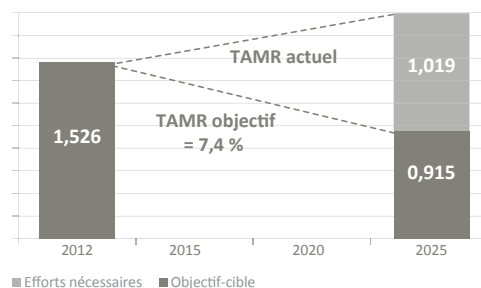


Faits marquants

- Le mécanisme multisectoriel de coordination existant au niveau national est décentralisé jusqu'aux niveaux régional et local. La feuille de route pour l'alignement des secteurs, l'approche des 'communes de convergence' qui prône une approche intégrée de réduction de la vulnérabilité des populations ont montré des résultats probants en matière d'alignement et de cohérence des actions menées par les acteurs.
- La société civile s'organise pour la nutrition : le collectif Tous Unis en faveur de la Nutrition (TUN) est actif et trois réseaux des femmes journalistes, des parlementaires et des entités de recherche et académique ont été mis en place.

Objectif-cible de réduction du retard de croissance

Prévalence initiale: 43,0 % (U5 millions d'enfants souffrant de retard de croissance) Objectif de prévalence: 15,8 %



Retard de croissance des enfants de moins de cinq ans :	43,0 %
Faible poids à la naissance :	12,0 %
Allaitement exclusif des nourrissons de 0-5 mois :	23,3 %
Émaciation des enfants de moins de cinq ans :	18,7 %
Surpoids des enfants de moins de cinq ans :	3,0 %
Anémie des femmes entre 15-49 ans :	46,7 %

*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

Rétrospective: Progrès rapportés lors de l'exercice d'auto-évaluation 2014

51 % Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

46 % Garantir un cadre politique et juridique cohérent

21 % Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

37 % Suivre le financement et mobiliser les ressources

2014



Le Comité multisectoriel et multi-acteurs du Programme stratégique de nutrition (MCSP 4) présidé par le Ministre de la Santé Publique est la plateforme Mouvement SUN, placée sous la direction du Comité interministériel d'orientation de l'Initiative 3N (Les Nigériens nourrissent les Nigériens), présidé par le Président de la République. Le MCSP 4 est appuyé par un secrétariat. Ces mécanismes de coordination sont décentralisés jusqu'aux niveaux régional et local.

Des progrès ont été réalisés avec la mise en place du comité de pilotage de l'initiative 3N. Au cours de la réunion des directives ont été élaborées afin d'intégrer des activités de nutrition à d'autres secteurs.

Des activités de plaidoyer ont été menées par le collectif Tous Unis en faveur de la Nutrition (TUN): atelier et réunions de plaidoyer, afin de mettre à l'échelle la nutrition.

Un réseau des femmes journalistes a été mis en place.

L'initiative REACH participe à l'animation du réseau des Nations Unies et la formation de tous les acteurs quant à leurs rôles et responsabilités dans le renforcement de la nutrition.

La société civile est organisée au sein d'une plate-forme multisectorielle.

Il n'existe pas de réseau des secteurs privés spécialisés en nutrition mais le processus d'élaboration est en cours. Cependant ces secteurs sont organisés entre eux et au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie et le secteur privé s'est engagé avec l'Alliance pour l'enrichissement des aliments.

Un réseau de parlementaires pour la nutrition et la sécurité alimentaire a été mis en place

Il existe un réseau des entités de recherche et académique qui regroupe tous les chercheurs et enseignants en nutrition. Il est doté d'un représentant au sein de la plateforme SUN. Les TDR de ce réseau sont en cours d'élaboration ainsi que la mise en place d'un cadre de coopération formelle entre scientifiques et professionnels de la nutrition.

L'Union Européenne est le coordinateur des donateurs désigné.

Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun



La politique nationale de sécurité nutritionnelle (PNSN) incluant une vision multisectorielle est en cours d'élaboration. Elle sera assortie d'un plan multisectoriel budgétisé.

Des politiques actualisées sont en vigueur dans les secteurs clés. Le décret sur la réglementation de la commercialisation des substituts du lait maternel a été révisé.

Un accord entre quatre ministères fixant la production, la commercialisation et l'importation du sel dans le cadre de l'iodation du sel a été adopté par le gouvernement. Sensibilisation des régions et diffusion de cet arrêté (visant à la fois consommateurs et producteurs).

Une stratégie de mobilisation sociale, de plaidoyer et de communication (SMAC) a été élaborée et harmonisée avec le plan national de nutrition.

Garantir un cadre politique et juridique cohérent



Le plan multisectoriel d'application de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle sera finalisé et adopté.

La feuille de route pour l'alignement des secteurs, l'approche des 'communes de convergence' qui prône une approche intégrée de réduction de la vulnérabilité des populations d'une même zone ont montré des résultats probants en matière d'alignement et de cohérence des actions menées par les acteurs.

Le Niger poursuit la mise en œuvre de l'Initiative 3N à travers son plan d'action pour la période 2012-2015 qui comprend différents programmes visant à renforcer le secteur agricole tout en favorisant également la résilience aux crises alimentaires et l'amélioration de la situation nutritionnelle de la population.

La supervision des activités sur le terrain s'effectue à tous les niveaux. Les outils de suivi sont disponibles et un système de suivi des résultats est en place. REACH aide le gouvernement à collecter des données et à effectuer le suivi et l'évaluation.

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun



Une fois finalisé, le plan stratégique multisectoriel devra être chiffré, le montant des engagements de l'état déterminé, en parallèle d'une mobilisation des fonds. Il est prévu qu'une commission de suivi des engagements pour la nutrition soit mise en place.

Le gouvernement a mis en place une ligne budgétaire pour l'achat des intrants thérapeutiques en 2012 et une ligne pour appuyer la supplémentation des enfants de 6 à 59 mois en vitamine A et déparasitage en 2014. La première ligne est passée de 500 millions de FCFA en 2013 à 537 millions de FCFA en 2014.

Suivre le financement et mobiliser les ressources